

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215600263-20260930-D2026070-DE

L'an deux-mil-vingt-six, le trente septembre, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le vingt-quatre septembre s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL – Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Aurélie MARTORELL – Benjamin JOCHER

ENFANCE/JEUNESSE – CONTRAT DE MISE EN RESEAU DES ECOLES RURALES PUBLIQUES D'INGUINIEL ET DE BUBRY – 2026/2028	2026-070
--	-----------------

Madame Véronique NIGNOL, adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse, informe l'Assemblée des éléments suivants :

Le Réseau des Écoles Rurales (RER) fonctionne entre les écoles primaires publiques d'Inguiniel et de Bubry depuis plusieurs années.

Afin de poursuivre cette action, il est proposé de reconduire pour les années 2026/2027 et 2027/2028, le contrat de partenariat entre Inguiniel et Bubry, lequel fixe la participation de chaque commune à 2 000 € par année scolaire. A cela s'ajoute une participation annuelle de Lorient Agglomération.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction comptable M14,
Vu le projet de contrat 2026/2028,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la poursuite du RER pour les années scolaires 2026/2027 et 2027/2028,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

La secrétaire de séance,
Aurore LE HIR



Le Maire,
Roger THOMAZO

